



Votre conseiller : Nathalie BAUDOT
Saint Jean de Losne Agence Odile PERRIN
 1 rue Monge
 21170 ST JEAN DE LOSNE
 Email : n.baudot@neyrat-immobilier.fr
 Tél : 03 80 77 92 25
 Tél mobile : 06.46.13.85.38
 www.neyrat-immobilier.fr



A VENDRE
TYPE 4
80,58 m²

ST JEAN DE LOSNE

Référence

Référence : **11733**

Description

SAINT JEAN DE LOSNE

Pour habiter ou investir, dans copropriété LES FLORALIES BAT.C.

Appartement T4 au 1er étage comprenant : entrée cuisine, salon-séjour, 2 chambres, salle de bains.

Cave et garage.

Nombre de lots : 144. Pas de procédure en cours.

NEYRAT IMMOBILIER - Agence Odile PERRIN

Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : www.georisques.gouv.fr

Classe énergie et classe climat

Consommation énergétique

Emission de gaz à effet de serre

E 283 kWhEP/m2.an

E 48 kgeq CO2/m2.an

DPE ANCIENNE VERSION

Caractéristiques

- | | |
|--|---|
|  Etage 1 |  Surface de 80,58 m² |
|  Séjour de 26 m² |  4 pièces |
|  2 chambres |  1 salle de bain/eau |
|  2 stationnements | |

Surfaces détaillées

Cave :	3,0 m ²
Garage :	9,5 m ²
Cuisine :	11,4 m ²
Salon séjour :	29,3 m ²
Chambre 1 :	10,9 m ²
Chambre 2 :	11,5 m ²
Salle de bains :	5,5 m ²
Wc :	1,0 m ²
Entree :	7,3 m ²

Aménagements intérieurs

Cuisine :	SIMPLE
Salles de bains :	1
Principal revêtement de sol :	Carrelage
Chauffage :	COLLECTIF/GAZ
Eau chaude :	INDIVIDUEL/Cumulus électrique
Eau froide :	COLLECTIF
Caves :	1

Impôts / taxes / travaux

Taxe foncière :	734 euros/an
Travaux à prévoir :	Gros travaux

Informations financières

Prix de vente :	65 000 euros
Honoraires à charge :	du vendeur

Copropriété

Copropriété de :	144 lots
Charges courantes :	2 800 euros/an en moyenne

Environnement / Emplacement

Proche de :	
- Proche centre-ville	
- Proche collège	
- Proche commerces	
- Proche école primaire	
- Proche gare	
- Proche sortie autoroute	

Aménagements extérieurs

Construit en :	1969
Vitrage :	Double
Huisseries :	PVC
Interphone :	oui
Assainissement :	Tout à l'égout

